

M. et Mme EGGERMONT
Le Villard Sud
Chemin du Villard
74150 Moye

Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie
Registre dématérialisé de concertation
Révision du PLUIH-M

Moye, le 13 juillet 2026

Objet : Contribution à la révision du PLUIH-M – Demande d'inscription d'un bâtiment agricole existant sur la liste des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination en zone agricole (article L.151-11 du Code de l'urbanisme)

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la concertation menée au titre de la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilité (PLUIH-M) de la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie, nous souhaitons, par la présente, soumettre une contribution concernant un bâtiment dont nous sommes propriétaires, situé sur la commune de Moye, chemin du Villard, au lieu-dit « Le Villard Sud ».

1. Identification et description du bâtiment

Il s'agit d'un bâtiment agricole existant, d'une emprise au sol d'environ 160 m², édifié en pierre traditionnelle, caractéristique du bâti rural savoyard. Ce bâtiment n'a plus d'usage agricole depuis plus de 20 ans et n'a jamais fait l'objet d'un usage d'habitation. Son architecture traditionnelle en pierre présente un intérêt patrimonial justifiant sa conservation et sa réhabilitation plutôt que son abandon ou sa démolition.

Références cadastrales :

- Commune : Moye (74192)
- Section : D
- Parcelle 1667 (bâtiment) : contenance cadastrale 14,04 a
- Parcelle 650 (verger attenant, faisant partie de la même propriété)

Comme le montre la photographie aérienne jointe en annexe 1, le bâtiment concerné (repéré par l'étoile rouge) s'inscrit dans un hameau où plusieurs bâtiments de gabarit et d'implantation comparables sont déjà à usage d'habitation (repérés par les étoiles vertes), confirmant la vocation résidentielle cohérente du site et l'absence de rupture avec le tissu bâti existant.

La propriété comprend également la parcelle 650, attenante au bâtiment, actuellement occupée par un verger, qui constitue un espace de pleine terre pouvant accompagner le projet de réhabilitation.

2. Desserte par les réseaux

Le bâtiment bénéficie d'une desserte par les réseaux compatible avec un usage d'habitation :

- Eau potable : compteur existant à proximité immédiate, raccordement possible ;
- Électricité : réseau présent en limite de propriété ;
- Assainissement : dispositif individuel existant devant le bâtiment, à mettre aux normes dans le cadre du projet de réhabilitation.

Le bâtiment est par ailleurs desservi par un chemin d'accès carrossable existant, comme en attestent les photographies jointes en annexe 3, et le terrain dispose d'un espace suffisant pour permettre le stationnement de plusieurs véhicules, sans nécessiter d'aménagement de voirie nouveau.

3. Absence de conflit avec l'activité agricole environnante

L'exploitation agricole la plus proche est implantée à l'extérieur du lieu-dit « Le Villard Sud ». Le changement de destination envisagé n'est donc source d'aucune nuisance ni d'aucun risque de conflit d'usage avec l'activité agricole locale, et ne remet pas en cause les conditions d'exploitation des terres environnantes.

4. Objet de la demande

Nous demandons que ce bâtiment soit inscrit, dans le cadre du règlement graphique et écrit du futur PLUIH-M, sur la liste des bâtiments identifiés en zone agricole (A) pouvant faire l'objet d'un changement de destination vers l'habitat, conformément aux dispositions de l'article L.151-11 du Code de l'urbanisme. Ce classement permettrait la réhabilitation d'un bâtiment traditionnel aujourd'hui désaffecté, sans consommation d'espace agricole nouvelle, tout en préservant le patrimoine bâti rural de la commune de Moye.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information ou pour une visite des lieux, et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

M. et Mme EGGERMONT

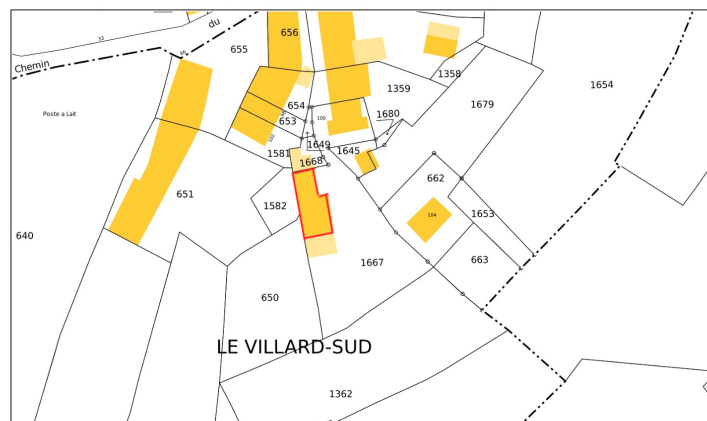
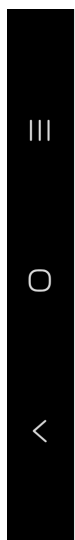


Annexe 1 – Photographie aérienne du hameau



Étoile rouge : bâtiment concerné par la demande. Étoiles vertes : bâtiments voisins de gabarit comparable déjà à usage d'habitation.

Annexe 2 – Extrait cadastral



65



Parcelle 1667, section D, commune de Moye (74192), lieu-dit « Le Villard-Sud » — contenance cadastrale 14,04 a.

Annexe 3 – Photographies du bâtiment et de son accès



Façade du bâtiment, en pierre traditionnelle.



Vue détaillée de la façade et des ouvertures existantes.



Chemin d'accès carrossable desservant le bâtiment, avec espace de stationnement.



Voie d'accès carrossable et véhicules stationnés sur le terrain.

Annexe 4 – Vu partie basse du bâtiment

